

Le Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire en IDF lance
L'APPEL A PROJET « Activités Physiques Adaptées»



DOSSIER DE PRÉSENTATION

Le contexte

La 1ère cause de mortalité en IDF est le Cancer : d'après une étude de l'Observatoire Régional de Santé en 2016 (baromètre 2018), cela représente 21500 décès par an en IDF (avec 28% de cancer du sein et 24% de maladies cardiovasculaires).

Cette infographie fait état d'une augmentation des femmes en surpoids (23%) et en obésité (12%) ; un constat également alarmant chez les jeunes de 25 ans (08/2020), avec une prévalence des Affections Longues Durées dans le 93, 91,77 et 95.

Ces constats alarmants en IDF et la crise sanitaire que nous vivons nous renforcent dans l'idée qu'il faut **accompagner au plus près ces personnes éloignées de la pratique sportive et les conduire vers une activité physique pérenne en club EPGV**.

Objectifs généraux

- Lutter contre les maladies chroniques et réduire les risques de récidive pour les personnes atteintes d'affection longue durée ;
- Contribuer à la lutte contre la sédentarité par la pratique d'une activité physique et sportive hebdomadaire tout au long de l'année ;
- Travailler en étroite collaboration avec les établissements de santé et les collectivités afin de pérenniser l'activité sportive chez les personnes « éloignées » de cette pratique.

Objectifs spécifiques :

- Mettre en place des programmes d'Activités Physiques Adaptées (12 semaines) sur votre territoire
- Collaborer avec les structures médicales et les collectivités locales
- Créer du lien avec les clubs EPGV de proximité

Les opérateurs du projet

Les comités départementaux d'Ile-de-France et leurs clubs EPGV pourront répondre à cet appel à projet. Le projet pourra être déposé par une seule ou plusieurs structures associatives qui souhaitent collaborer sur la mise en place d'une action concernant le public APA.

Les dates

Le projet devra être réalisé **entre le 1^{er} septembre 2021 et le 30 juin 2022.**

Le public visé

Le public concerne les personnes atteintes de maladies chroniques ou d'affection longue durée. Ce projet consiste notamment à répondre au dispositif de sport sur ordonnance proposé à ces dernières.

Les acteurs impliqués

Sont concernés les comités départementaux ; les clubs EPGV et les animateurs formés APA, intervenants sur les programmes APA, ainsi que les partenaires médicaux de proximité et collectivité locale avec qui vous travaillez.

Les critères de sélection

La sélection des projets sera effectuée par la commission d'évaluation (élus et salariés du COREG) via l'instruction des critères suivants :

- Réaliser un programme APA sur 12 semaines à raison de 2 séances encadrées par semaine et 1 séance en autonomie du pratiquant (suivi de l'animateur prévu à cet effet) ;
- Le programme situé en zone rural ou en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville serait un plus ;
- Mise en place des tests de début et de fin de programme permettant le suivi du pratiquant ;
- Suivi du pratiquant à l'aide du carnet d'accompagnement EPGV et suivi pack sport santé + questionnaires initial et final fournis par le Coreg ;
- Collaboration avec un partenaire médical et local (communication auprès du pratiquant + suivi) ;
- Être proche d'un club EPGV ou avoir une association EPGV support dans le cadre de l'intégration ou de la création d'un cours annuel pour ces futurs pratiquants.

Nous accorderons une vigilance à :

- L'ancre associatif, la proximité des clubs EPGV pour l'implémentation des programmes et la pérennisation de l'activité ensuite.
- Une collaboration avec les acteurs locaux et médicaux

Ne seront pas recevables

- Les projets ne déposant pas un programme APA sur 12 semaines
- Les projets ne présentant pas de suivi du pratiquant
- Les projets sans collaboration avec un partenaire local/médical
- Les projets encadrés par un animateur non formé APA

Les modalités de soutien

- Une aide financière pour la mise en place de ce programme (sous réserve de l'envoi de votre budget prévisionnel lié au projet) ;
- Un accompagnement dans le démarchage de la structure médicale et/ou locale que vous avez ciblée (courrier régional, tableau de recensement des Soins de Suite et de Réadaptation, accompagnement à votre inscription sur la nouvelle plateforme « Prescriforme »...) ;
- Un accompagnement sur le parcours de santé du patient (flyer, livrets pack sport santé fournis, réunions ou échanges téléphoniques, questionnaires initial et final du pratiquant).

Les engagements

➤ Des organisateurs du projet :

- Envoyer au COREG un bilan de suivi des pratiquants du programme (questionnaires initial et final incluant les 6 tests sportifs) ;
- Accompagner le pratiquant et l'orienter vers une pratique sportive pérenne en intégrant un cours annuel EPGV ;
- Mobiliser et employer l'animateur APA pour l'encadrement de ce programme ;
- Collaborer avec les partenaires locaux et les tenir informés en lien avec le coreg et le codep ;
- Référencer sa structure sur la nouvelle plateforme « Prescriforme » (anciennement « la santé par le sport ») ;
- Mettre en avant l'EPGV sur toutes actions et/ou outils de communication réalisés ;
- Tenir informé le COREG de toute modification de date, lieu, dans le cas où le projet initial serait amené à être ajusté ou reporté ;
- Utiliser l'enveloppe financière uniquement dans le cadre du projet sélectionné.

➤ Du Comité Régional EPGV d'IDF :

Le COREG s'engage, suite à la sélection des dossiers, à tenir informés les organisateurs dans les délais précisés ci-dessous, à leur transmettre les soutiens cités ci-dessus et se mettre en relation avec eux pour leur apporter l'aide nécessaire.

Le calendrier

Début de dépôt du dossier : 15 septembre 2021

Date limite de dépôt du dossier : 31 octobre 2021

Communication de la sélection des projets : début novembre

Pour toutes informations complémentaires

Célia Rousselle

Conseillère technique régional du Comité régional EPGV IDF

celia.rousselle@coregepgv-sport.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci de bien vouloir remplir toutes les rubriques de ce dossier

et de le retourner pour le 31 octobre 2021 au plus tard à

celia.rousselle@coregepgv-sport.fr

Informations sur l'association candidate

Nom du club ou du codep portant le projet : ...

Numéro d'affiliation EPGV : ...

Nombre total de cours APA (s'il y a) : ...

Nombre de licenciés APA – ALD (s'il y a) : ...

Cours pouvant être proposés à la suite d'un programme APA (cours APA OU Bien-être) :

Adresse postale : ...

Téléphone : ...

Email : ...

Site internet : ...

Nom du référent du projet au sein de l'association :

(téléphone et email seront strictement réservés au traitement de la candidature et du suivi sur le projet)

Votre projet

Intitulé du projet : ...

Descriptif du projet (objectifs et contenus, suivi et moyens, déroulement et visée à moyen et long terme)

Dates de réalisation :

Lieu(x) : ...

Public ciblé

.....
.....
.....

Résultats attendus

Indicateurs qualitatifs ; indicateurs quantitatifs (ex. : nombre de personnes touchées...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Partenaire(s) associé(s)

.....
.....
.....
.....

Budget et financement du projet (joindre **obligatoirement** un budget prévisionnel de l'action > cf. document de déclaration annexe et budget prévisionnel)

.....
.....
.....

Participation financière souhaitée (en lien avec votre budget prévisionnel ci-dessous) :

Tampon de l'association EPGV et signature du président ou de la présidente

